



MRC DU HAUT-RICHELIEU

Réunion du Comité formé pour gérer le Fonds pour la protection,
la restauration et la mise en valeur de la Rivière Richelieu
et des milieux humides associés

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU

6 juin 2017
10h30

Réunion du comité formé pour gérer le Fonds pour la protection, la restauration et la mise en valeur de la rivière Richelieu et des milieux humides associés (Fonds), tenue mardi le 6 juin 2017 à 10h30 au siège social de la MRC du Haut-Richelieu situé au 380, 4^e Avenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, à laquelle sont présents son honneur le préfet, M. Michel Fecteau, Saint-Jean-sur-Richelieu, et les membres suivants :

M. Jacques Desmarais, maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Roland-Luc Béliveau, maire de Lacolle, M. Claude Leroux, maire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Mme Andrée Clouâtre, maire d'Henryville, M. Réal Ryan, maire de Noyan, Mme Renée Gagnon, directrice générale de CIME Haut-Richelieu, M. Marcel Comiré, directeur général de COVABAR et Mme Cynthia Gagnon, urbaniste de la MRC du Haut-Richelieu.

Absences motivées : M. Denis Rolland, maire de Sainte-Anne-de-Sabrevois et Mme Christiane Marcoux, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Également présente: Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Richelieu agissant à titre de secrétaire.

Le comité siègeant sous la présidence du préfet, M. Michel Fecteau.

10h30 Ouverture de la réunion

1. Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix - Projet « Programme décennal de dragage d'entretien de canaux »

1.1 Discussion

Le projet « Programme décennal de dragage d'entretien de canaux » est présenté par M. Claude Leroux, maire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. La totalité de l'enveloppe financière versée par la municipalité pour constituer le Fonds est sollicitée afin de réaliser une étude préalable en vue d'un « Programme décennal de dragage d'entretien des canaux de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix ». Ce dernier vise à restaurer les échanges d'eau et réhabiliter les conditions optimales de vie de la faune aquatique puisque la sédimentation est particulièrement active à l'embouchure des canaux le long de la rivière Richelieu. L'étude pourrait éventuellement être utile aux autres municipalités riveraines du Richelieu qui ont des canaux sur leur territoire. Le projet de dragage s'échelonne sur 10 ans et est estimé à 1 000 000\$.

Les membres du comité émettent leurs craintes à l'effet que les travaux de dragage ne se réalisent pas puisqu'ils doivent faire l'objet d'un règlement d'emprunt, ce qui ferait en sorte que l'étude préalable n'aurait pas de suite sauf une certaine connaissance du milieu.

Un tour de table est effectué afin de connaître l'opinion de chaque membre relativement au projet. Tous déclarent le projet de dragage et l'étude préalable intéressants mais des actions concrètes de protection, restauration ou mise en valeur auraient plutôt été privilégiées. Monsieur Leroux soumet que la municipalité a déjà mis sur pied un projet de sentiers, lequel a rencontré quelques difficultés administratives avec le MDDELCC.

1.2 Recommandation

Les membres présents recommandent l'octroi de l'aide financière du Fonds à la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix pour la réalisation d'une étude préalable au « Programme décennal de dragage d'entretien des canaux de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix ». Des actions concrètes de protection, restauration et mise en valeur sont également sollicitées dans le cadre de la réalisation du projet.

2. Varia

Aucun autre sujet n'est discuté.

11h25 Levée de la réunion

La présente réunion du comité formé pour gérer le Fonds pour la protection, la restauration et la mise en valeur de la Rivière Richelieu et des milieux humides associés est levée.



Michel Fecteau, président



Joane Saulnier, secrétaire